

Rappels des risques :



Inflammable



Explosif



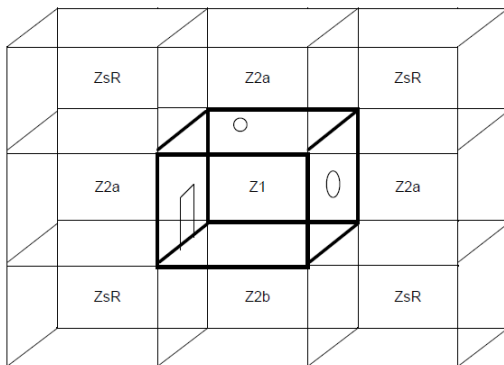
Danger pour la santé

L'essentiel à retenir

L'utilisation de produits chimiques et notamment de produits inflammables à bord des sous-marins est soumise à restriction.

Mesures de prévention

- Rédaction d'un permis de travail
- Mise en place de ventilation (aspiration et apport d'air si nécessaire) afin de rester en dehors du domaine d'explosivité : inférieure à 10% de la LIE (FEB ventilation à réaliser),
- Demande d'autorisation de travail en environnement électrique si travail réalisé dans une zone avec équipement électrique (Encadrant BO chargé de chantier)
- Information des travaux via la coordination de tranche et billet de travail à risque réalisé
- Balisage et Calfeutrage de toutes les ouvertures dans les ponts & cloisons du local peinture (Zone Z1)
- Pour éviter toute source d'inflammation active, Interdiction de travaux à feus nus dans les locaux Z1, Z2a & Z2b :



- ZsR = Zone sans risque
- Z1 = Local en peinture
- Z2a = Locaux contigus communicants
- Z2b = Locaux contigus non communicants

- Balisage des accès dans les locaux contigus (Z2a, Z2b)
- Des contrôles d'explosivité & toxicologiques sont réalisés pendant les rondes de prévention bord au abord de la zone de travaux (arrêt des travaux si 10% de la LIE ou VME) toutes les heures

Les travaux de retouche (application sur une surface < 1 m<sup>2</sup> par local et par séance) ne sont pas concernés par la règle d'interdiction de locaux contigus.

La Co-activité retouche peinture (< 0.5m<sup>2</sup>) / feus nus dans un local peut être autorisée si validée sur zone par un référent de la tranche et un référent PCO et le chef d'équipe peintre. Les mesures de prévention à mettre en œuvre seront formalisées dans la rubrique « ANALYSE DE LA COACTIVITE » du permis.

<b>Rédacteur :</b> Manager de prévention SSTE	<b>Vérificateur :</b> Référent incendie Visa : ACQUIS	<b>Approbateur :</b> Directeur SSTE	<b>Date :</b> 05/11/2020 <b>VISA :</b> ACQUIS Original à SM/HSE
---	---	--	---